2007-03896/

Salle de presse

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Communiqué conjoint :

Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir

Concours Commerce Design Montréal

Le gouvernement du Québec partenaire de la 10e édition

Montréal, le 29 septembre 2003 – Le gouvernement du Québec sera à nouveau partenaire de Commerce Design Montréal pour la 10e édition du concours qui aura lieu en 2004. La ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, a en effet confirmé l'aide annuelle de 100 000 $ versée par son ministère dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal. Elle a de plus annoncé, au nom du ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, M. Jean-Marc Fournier, une aide financière de 380 000 $ du Fonds de développement de la métropole pour les deux prochaines éditions du concours, soit 190 000 $ par année.

Le concours Commerce Design Montréal a pour but de faire ressortir auprès des commerçants montréalais les avantages d'investir dans la qualité de l'aménagement de leur établissement en ayant recours aux services d'un designer professionnel. En faisant la promotion d'un design commercial de qualité comme facteur d'amélioration du cadre de vie, le concours contribue à rendre la métropole plus attrayante, à augmenter la compétitivité des commerces et à accroître la demande locale pour des services professionnels en aménagement commercial.

« Les designers montréalais rivalisent chaque année d'imagination et de talent pour que l'activité commerciale contribue au positionnement de Montréal comme métropole au design audacieux en Amérique du Nord, servant également de vitrine au savoir-faire et au grand sens de l'innovation qui font la renommée des Québécoises et des Québécois », a déclaré la ministre Beauchamp.

Depuis 1995, Commerce Design Montréal a constamment accru son influence tant auprès du public que des commerçants. En 2002, plus de 37 000 personnes ont participé au « choix du public », ce qui représente une augmentation de 23 % par rapport à l'année précédente.

Commerce Design Montréal reçoit depuis plusieurs années l'appui tant financier que technique du gouvernement du Québec. Rappelons qu'en 2003, le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir a fourni une aide de 190 000 $, le ministère de la Culture et des Communications, 100 000 $ et le ministère du Développement économique et régional, 40 000 $.

L'aide gouvernementale à Commerce Design Montréal vise, entre autres, à soutenir les efforts particuliers qui seront consacrés tout au long de l'année à la

production d'outils d'information et de formation dans le but de documenter les retombées de ce programme au terme d'un cycle de 10 ans et ainsi doter les milieux concernés d'outils informatifs utiles et accessibles, basés sur les résultats du concours. Ce bilan servira à définir l'orientation à donner au projet à compter de 2005.

L'annonce de l'entente entre Commerce Design Montréal et la Ville de Saint-Étienne, capitale du design urbain en France, couronne les efforts de la Ville de Montréal pour s'assurer du rayonnement de son concours à l'échelle internationale. L'équipe du concours Commerce Design fait école et exporte son expertise dans le développement et la promotion de la qualité du design urbain. L'aide gouvernementale servira à maintenir, sinon bonifier les efforts de diffusion entrepris au cours des dernières années sur la scène internationale de façon à tirer pleinement profit de la portée promotionnelle de cette activité et de positionner la métropole comme destination design de premier choix.

En terminant la ministre Beauchamp a tenu à féliciter, au nom du gouvernement du Québec, tous les lauréats de l'édition 2003 pour leur contribution à la qualité du cadre urbain ainsi que les organisateurs du concours qui ont su attirer l'attention du public, des commerçants et des décideurs pour faire de cette activité de promotion et de mise en valeur du design commercial un succès aussi bien à l'échelle locale que nationale et, de plus en plus, internationale.

Source :

Colette Proulx
Direction générale des communications
Ministère de la Culture et des Communications
Tél. : 514 873-2979

Charles Lussier
Direction des communications
Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir
Tél. : 514 864-0226

Information :

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture et des Communications
Tél. : 418 380-2310

Stéphane Gosselin
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir
Tél. : 418 691-2050
514 873-2622

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007